

Commerce électronique

L'APEC travaille à mettre en place un cadre juridique et réglementaire plus prévisible et cohérent qui permettra à tous les membres de bénéficier des avantages liés au commerce électronique. Les travaux du forum visent à déterminer les besoins des petites et moyennes entreprises, à réduire les obstacles à l'introduction du commerce électronique dans la région, à promouvoir le commerce électronique dans le secteur public pour instaurer des systèmes sans papier, à évaluer les répercussions du passage à l'an 2000, ainsi qu'à explorer des possibilités et à saisir des occasions de coopération technique et de renforcement des capacités.

Passage à l'an 2000

Lors de la réunion des dirigeants à Kuala Lumpur en 1998, on a reconnu les risques que pose le passage à l'an 2000. Un symposium, coparrainé par le Canada, le Japon et Singapour, a été convoqué en avril 1999 à Singapour pour examiner les répercussions de ce problème sur le commerce transfrontières. Les participants ont examiné les mesures prises par les membres de l'APEC en vue de préparer le passage à l'an 2000, discuté de l'aspect commercial de la question et fait état des meilleures pratiques. De plus, deux initiatives sont issues de cette rencontre : la création, au sein de l'APEC, de réseaux de spécialistes du passage à l'an 2000 pour les secteurs clés de l'économie, et la préparation d'une nouvelle section sur le passage à l'an 2000 sur le site Internet de l'APEC. Créée par le Canada, cette section sera un outil de choix pour les membres voulant de l'information détaillée et à jour sur la question, ainsi que des conseils et de l'aide.

Lors de leur réunion à Auckland, les ministres de l'APEC reverront les mesures préparatives et la planification d'urgence à cet égard.

Élargir l'appui accordé à l'APEC

Pour relever les défis posés par la mondialisation, profiter des débouchés qui s'ouvrent et progresser dans la mise en place d'un régime de commerce et d'investissement libre et ouvert, l'APEC doit pouvoir compter sur un large appui public. Le Canada maintient que la meilleure façon d'y arriver consiste à intégrer divers organismes et experts aux travaux de l'APEC. À cette fin, Canada a entrepris des consultations sur l'APEC et les grands enjeux de politique commerciale avec de nombreux organismes et intervenants de l'industrie.